

Centrale à béton :

RECY
REIMS/PRUNAY
REIMS/SAINT-BRICE-COURCELLES
SAINTE MENEHOULD
SOIGNY-AUX-MOULINS

BOTTE FONDATIONS
ZAC DU PETIT LE ROY

94150 Rungis

Certification des 5 centrales à béton NF EN206

N° SYDEREP : FR300711_04QXJM

N° TVA : FR35 328069463

DATE	FACTURE	N° CLIENT	REFERENCE	COMMERCIAL
31/08/2026	F01260800050	410282	F01260800050	

Code	Libellé Article	Qté	U	PRIX HT	TOTAL HT	TVA
	C30/37 XF1 S4 Dm20 CEM2 375	1.5	M3	101.00	151.50	20 %
	AVOIR SUR F01260700151 DU 31/07/2026 : annulation BL 420477 du 23/07/2026					
	ECO-PARTICIPATION	1.5	UN	1.68	2.52	20 %
	HAUSSE ENERGIE	1.5	UN	2.50	3.75	20 %
	TAXE CARBONE	1.5	UN	1.50	2.25	20 %
	CONTRIB ENVIRON	1.5	UN	1.50	2.25	20 %

Mode de règlement : CHEQUE

Echéance : 15/10/2026

Domiciliation

BANQUE SG REIMS ENTREPRISES
IBAN FR76 3000 3036 2400 0200 0456 420 - BIC SOGEFRPP
OPTION TVA SUR LES DEBITS

Total HT :	162.27 €
Total TVA :	32.45 €
Total TTC :	194.72 €
RESTE A PAYER :	194.72 €

ATTENTION : Nous vous demandons de RESPECTER ABSOLUMENT L'ECHEANCE INDIQUEE en application de la loi de modernisation du 04.04.2008 ; PENALITES DE RETARD au taux BCE + 10 points sans pouvoir être inférieur à 3 fois le taux légal. AUCUN ESCOMPTE NE SERA ACCORDE POUR REGLEMENT ANTICIPE. Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire sur justification.

Facture

N° Facture	Référence	Date du document	N° Client	Nom du client
F01260800050	F01260800050	31/08/2026	410282	BOTTE FONDATIONS

Détail des livraisons

Date	N° BL	Code client	Code article	Désignation	QTE	Unité
Chantier :						